RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2018

Présents: Tous les conseillers sauf Stéphane Urbain.

Secrétaire de séance : Stéphanie Millet.

ORDRE DU JOUR:

<u>Destination des coupes d'affouages année 2018/2019</u>: chaque affouagiste se verra attribuer une partie de la parcelle numéro 1 « MONT BON » à nettoyer. Le bois trouvé sera gratuit.

Achat par la commune de 2 parcelles : la Commune achète les parcelles numéros ZA 175 et ZA 169 rue du Beau Séjour au prix de 30€ le m2, pour la pose d'un abri-bus.

<u>COMMISSION REU (REGISTRE UNIQUE ELECTORAL)</u>: Dominique Bourdichon sera le membre représentant le Conseil à cette commission.

<u>Nomination du nouveau régisseur photocopies</u> : suite au future départ en retraite d'Evelyne PERROT, Ludivine Jouille est nommée Régisseur des photocopies.

Montant de la subvention accordée aux jeunes : le Conseil décide de maintenir le montant de la subvention versée aux Jeunes à 17€. Rappel : justificatifs à apporter jusqu'au samedi 10 novembre 2018 dernier délai!

<u>Taxe aménagement au 1^{er} janvier 2019</u>: celle-ci est maintenue à : 3,08%. Le Conseil décide de ne pas l'augmenter.

Décisions modificatives Budget M14:

<u>Dépenses de fonctionnement</u> : il est nécessaire d'ajouter 7002 euros au budget de fonctionnement pour régler les dépenses dues à l'emploi de 2 secrétaires pendant 4 mois.

<u>Dépenses d'investissements</u>: il est nécessaire d'ajouter 60 000 euros au budget d'investissement car la Commune doit avancer et régler à l'entreprise BONNEFOY les travaux de la RD 112 qui sont à la charge de Département (environ 110 000 euros).

Pour information: URBANISME:

PC: BOYER Frédéric (création véranda).

DP: THERON Johan (ravalement 2 façades et agrandissement ouverture).

DP: JEANDENANT Caroline (abri couvert non-clos).

DP: GILLET Frédéric (abri couvert non-clos).

DP: GIRARD Jean-Claude (pose panneaux solaires et réfection toit).

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES:

-Point sur les travaux rue du Beau Séjour et rue du Château :

Les derniers travaux de marquage de signalisation et de plantations d'arbustes seront réalisés d'ici la fin d'année.

-Bilan Comice:

N'étant pas encore entièrement terminé et validé, le bilan vous sera communiqué ultérieurement.

-Travaux électrification chemin des Charmes (nouvelles constructions) :

Afin d'alimenter, courant novembre, les 3 nouvelles constructions de maisons au chemin des Charmes, la Commune va participer aux travaux d'Enedis à hauteur de 3990 euros.

-Devis aspirateur et congélateur CA:

Un aspirateur KARCHER pour le Centre d'Animation a été acheté chez TERRE COMTOISE pour un montant de 169.00 euros.

Le devis de SUPER U SAONE pour un congélateur en promotion pour le Centre d'Animation d'un montant de 129.00 euros est accepté par le Conseil à l'unanimité.

-Cérémonie du 11 novembre 2018 :

Elle aura lieu Place de l'Ecole à 11h30 et les cloches sonneront à 11h00 pendant 11 minutes.

-Repas des Anciens:

Celui-ci aura lieu au Centre d'Animation le dimanche 2 décembre à midi.

-Noël des Enfants:

Le spectacle et le goûter auront lieu le dimanche 16 décembre 2018 après-midi au Centre d'Animation.

-Bulletin Municipal: les personnes qui souhaitent déposer un article dans le Bulletin Municipal doivent le transmettre au secrétariat jusqu'au 15 décembre <u>DERNIER DELAI</u>.

La secrétaire de séance, Stéphanie Millet

-Rencontre conviviale : la prochaine rencontre autour d'un repas convivial au restaurant "Comme Chez Soi" (repas du jour) aura lieu le mardi 8 JANVIER 2019.

Cette rencontre qui s'adresse aux habitants du village, sera l'occasion de présenter les vœux pour 2019. Les inscriptions sont à effectuer avant le 4 janvier 2019 directement au restaurant au numéro suivant : 03 81 50 04 31.

Retenez bien cette date.